

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités
à publier les annonces judiciaires et légales
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

MODIFICATIONS

FCI02601

MONTEBELLO

Société par actions simplifiée
au capital de 228 560 euros
porté à 678 560 euros
Siège social : Carrère
97170 Petit-Bourg
RCS Pointe à Pitre
304 993 033

AVIS DE MODIFICATION

De l'arrêté des comptes en date du 10/07/2026 par le président, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société,

Du procès-verbal de la délibération du président du 10/07/2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 450 000 euros par émission de 28.125 actions nouvelles de numéraire à la valeur nominale, et porté de 228 560 euros à 678 560 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux cent vingt-huit mille cinq cent soixante euros (228 560 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à six cent soixante-dix-huit mille cinq cent soixante euros (678 560 euros).

Pour avis

Le Président

Abonnez-vous en

ligne

www.leprobant.fr

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone :

0590 22 24 39

**Une annonce légale
à publier en Guadeloupe ?**

Simple, Facile

Palement sécurisé

**Votre attestation immédiatement
dans votre boîte mail**

24 H / 24 - 7 Jours / 7

www.leprobant.fr